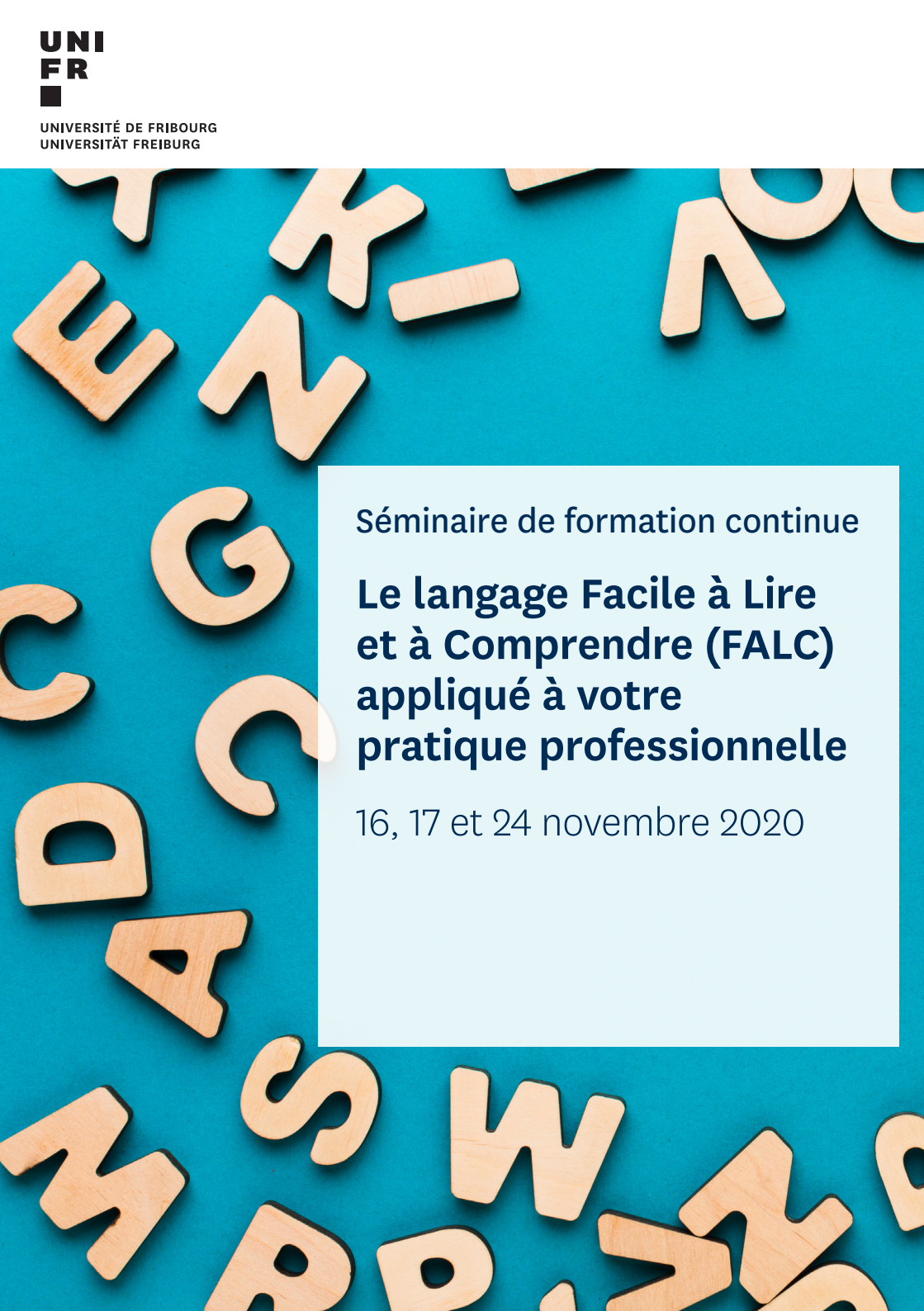


The background of the entire page is a vibrant blue surface covered with numerous light-colored wooden letters of various sizes and orientations. Some letters are clearly visible, such as 'E', 'N', 'K', 'G', 'C', 'D', 'A', 'M', 'S', 'W', 'P', 'Z', 'O', and 'R'. The letters are scattered across the frame, creating a textured, educational feel.

Séminaire de formation continue

**Le langage Facile à Lire
et à Comprendre (FALC)
appliqué à votre
pratique professionnelle**

16, 17 et 24 novembre 2020

Contenu

Le langage « Facile à Lire et à Comprendre » (FALC) permet de rendre les informations accessibles pour toutes et tous. Il est utile pour les personnes présentant une déficience intellectuelle mais aussi pour toute personne ayant des difficultés à lire et/ou à comprendre l'information écrite ou orale. Ce cours expose et permet d'expérimenter une méthode de clarification de l'information à l'écrit et à l'oral.

Objectifs

- Connaître les règles du langage Facile à Lire et à Comprendre (FALC)
- Savoir écrire et mettre en page des textes en appliquant les règles du FALC
- Savoir évaluer et valider des textes en FALC
- Savoir s'exprimer clairement à l'oral

Modalités

- Alternance apports théoriques et méthodologiques avec exercices pratiques
- Exercice pratique d'écriture et de mise en page FALC à partir de textes en lien avec l'activité professionnelle des participant·e·s
- Les participant·e·s finalisent l'écriture et la mise en page FALC de leur texte en dehors du temps de formation (=environ 4 heures à consacrer entre le 17 mars et le 31 mars)
- Exercice pratique d'évaluation des textes en FALC rédigés par les participant·e·s
- Exercice pratique de présentation orale en présence de personnes témoins

Public cible

Responsables et collaborateurs·trices d'institutions, d'organisations et de services (culturels, sociaux, communaux, de transport, etc.) chargé·e·s de créer des informations pour un public large et/ou rencontrant des difficultés de lecture et de compréhension. Tout·e professionnel·le intervenant auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle. Parents de personnes présentant une déficience intellectuelle.

Responsable

Prof. Dr **Geneviève Petitpierre**, Département de Pédagogie Spécialisée de l'Université de Fribourg

Intervenantes

France Santi, journaliste presse / web et spécialiste en facile à lire (formation Capito en communication sans barrière). Mme Santi travaille en tant que traductrice et intervenante en facile à lire et à comprendre (www.textoh.ch)

Kay Pastor, médiatrice culturelle, membre fondatrice et directrice de l'Atelier 1001 feuilles (www.1001feuilles.org) dont l'objectif est de contribuer à un accès à l'art et à la culture pour tous

Cindy Diacquenod, doctorante et chercheuse junior au Département de Pédagogie Spécialisée de l'Université de Fribourg. La thèse de doctorat de Mme Diacquenod a pour sujet la méthode du FALC dans le champ de la déficience intellectuelle

Dates et lieu

16, 17 et 24 novembre 2020, 9h15 – 17h

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

Frais d'inscription

CHF 820.–

Délai d'inscription

16 octobre 2020

Le nombre de participant·e·s est limité à 12.

Inscription en ligne > [**www.unifr.ch/formcont**](http://www.unifr.ch/formcont)

Inscription et organisation

Université de Fribourg

Service de la formation continue

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél: +41 (0)26 300 73 39

E-mail: formcont@unifr.ch

www.unifr.ch/formcont

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 100.– sera facturée pour couvrir les frais administratifs. En cas de désistement entre 2 et 4 semaines avant le début de la formation, la moitié du montant d'inscription sera facturée. La totalité de la finance d'inscription sera exigée si la renonciation est communiquée moins de 2 semaines avant le début de la formation.

L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement. En cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.